



SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal tenue le 26 février 2018 à 18 h en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

Absences motivées : La conseillère Lucie Bisson
Le conseiller André Lemay
Le conseiller Mario Lemay

L'original de l'avis de convocation et de l'avis de notification sont déposés aux archives.

La séance débute à 18 h.

18-114

ADOPTION – ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

18-114 1.2 ADOPTION – ORDRE DU JOUR

2. ADMINISTRATION

3. SERVICE DES FINANCES

4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

18-115 5.1 ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION DU
BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – RÈGLEMENT 1199

18-116 5.2 PROVISION – GESTION DU PROJET CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION DU BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – RÈGLEMENT 1199

18-117 5.3 ADJUDICATION – ACHAT DE FÛTS ET DE LUMINAIRES – SECTEUR VIEUX-VILLAGE – RÈGLEMENT 1191

6. SERVICE DE L'URBANISME

7. SERVICE DES LOISIRS

8. AVIS DE MOTION

9. PROJETS DE RÈGLEMENTS

10. RÈGLEMENTS

11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

**12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES
CONSEILLERS AU PUBLIC**

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-118 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-115

ADJUDICATION – TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION DU BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – RÈGLEMENT 1199

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été effectuée pour la réalisation des travaux de réfection sur le boulevard des Hauts-Bois, entre la rue Gilles-Vigneault et l'avenue du Lac, prévus au règlement 1199;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le vendredi 16 février 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 26 février 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie Eurovia Québec Construction inc. située au 1550, rue Ampère, bureau 200 (Québec) J4B 7L4;

D'accorder le contrat à ladite compagnie pour les travaux de réfection sur le boulevard des Hauts-Bois (voie de circulation côté sud), entre la rue Gilles-Vigneault et l'avenue du Lac, selon les prix unitaires du bordereau de soumission et pour une somme de 1 423 250,10 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 16 février 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-116

PROVISION – GESTION DU PROJET CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION DU BOULEVARD DES HAUTS-BOIS – RÈGLEMENT 1199

ATTENDU l'adjudication du contrat pour les travaux de réfection sur le boulevard des Hauts-Bois, entre la rue Gilles-Vigneault et l'avenue du Lac, à la compagnie Eurovia Québec Construction inc. pour une somme de 1 423 250,10 \$;

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux, des dépenses non prévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE pour la réalisation des travaux de réfection sur le boulevard des Hauts-Bois (voie de circulation côté sud), entre la rue Gilles-Vigneault et l'avenue du Lac, le Conseil municipal autorise une provision pour les travaux imprévus de 142 325 \$, ce qui porte la somme autorisée à 1 565 575,10 \$;

QUE toutes les dépenses pour des travaux imprévus devront préalablement avoir été recommandées par le Service des infrastructures et approuvées par le directeur général avant d'être engagées;

QUE le directeur général informe les membres du Conseil municipal de ces dépenses pour des travaux imprévus lors de la Commission administrative qui suivra la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-117

ADJUDICATION – ACHAT DE FÛTS ET DE LUMINAIRES – SECTEUR VIEUX-VILLAGE – RÈGLEMENT 1191

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été effectuée pour l'achat de fûts et de luminaires dans le secteur du Vieux-Village, prévus au règlement 1191;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le jeudi 15 février 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 26 février 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie Lumen, division de Sonepar Canada inc., située au 630 rue Giffard, Longueuil (Québec) J4G 1T8;

D'accorder le contrat à ladite compagnie pour l'achat de fûts et de luminaires pour le secteur Vieux-Village, selon les prix unitaires du bordereau de soumission et pour une somme de 129 943,60 \$, toutes taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 15 février 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-118

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
 APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 18 h 02

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière